

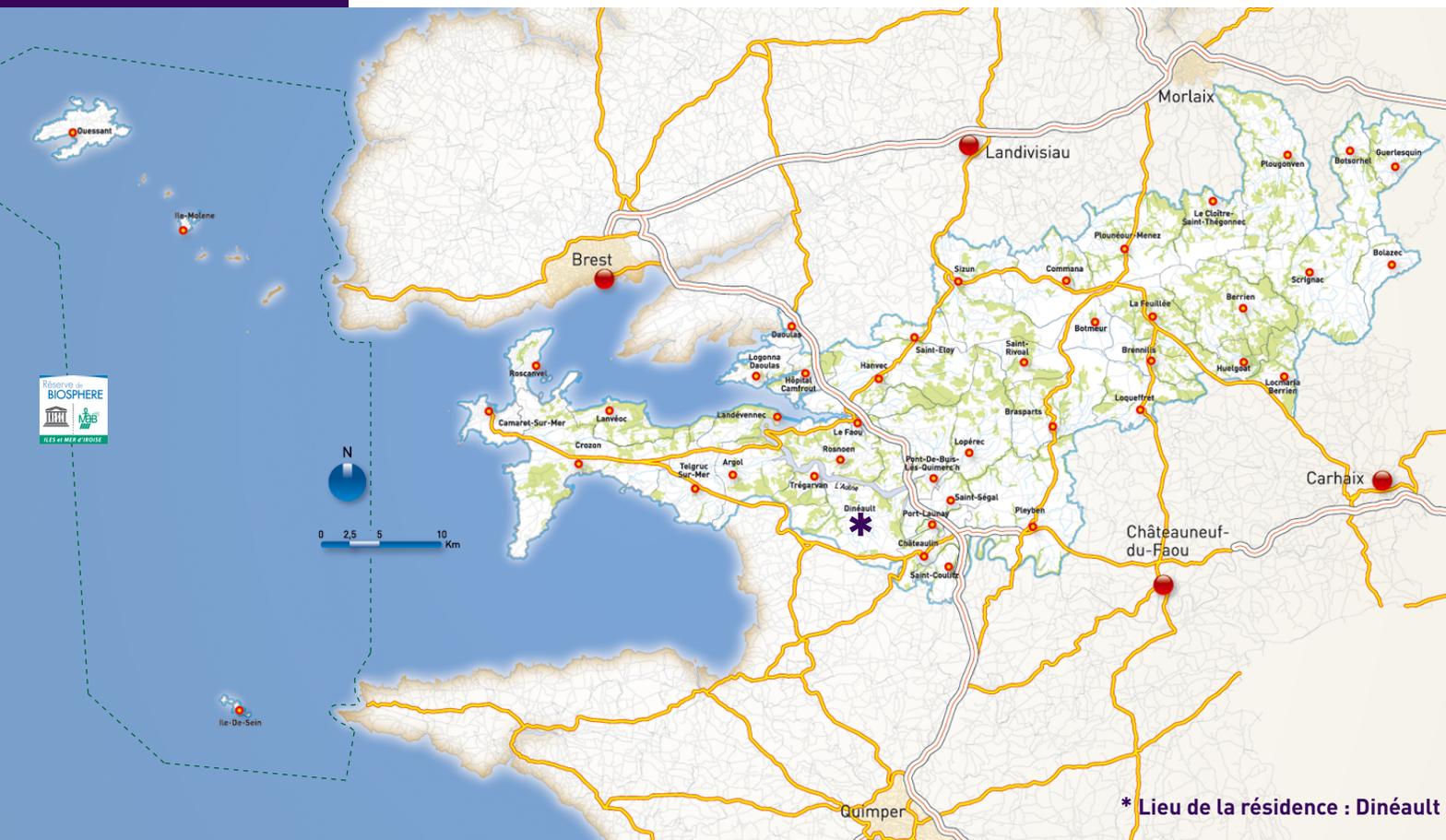
# APPEL A CANDIDATURE

# RESIDENCE 2018

# D'ARCHITECTE & D'ARTISTE

Parc naturel  
régional d'Armorique  
DRAC  
DRAAF  
Commune de Dinéault  
Lycée de l'Aulne  
à Châteaulin





La résidence d'Architecte et d'Artiste en milieu rural est un temps d'immersion, de réflexion et de création proposé aux professionnels de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de la création culturelle, sur un territoire donné.

La résidence repose sur le lien fort entre l'équipe résidente et la population locale. Elle a pour vocation de contribuer à ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines des territoires ruraux, susciter les questionnements et le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie, les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit agricole, naturel ou urbain.

\* Lieu de la résidence : Dinéault



## Le Parc naturel régional d'Armorique

Le Parc naturel régional d'Armorique, situé au carrefour de trois bassins de vie du Finistère (Brest, Quimper et Morlaix) est un territoire composé de 44 communes à dominante rurale, qui regroupent environ 66 000 habitants. Il est façonné par une diversité de paysages régulièrement qualifiés d'exceptionnels.

La diversité géographique et les évolutions démographiques que l'on rencontre sur le Parc **se reflètent dans l'urbanisation** qui compose de manière plus ou moins satisfaisante avec son environnement local. En effet, ce territoire réunit **l'ensemble des problématiques rurales contemporaines** : pression foncière sur le littoral et présence importante des résidences secondaires, mitage, vacance et vétusté du logement ancien dans les terres, dévitalisation de certains centre-bourgs, développement des lotissements pavillonnaires dans les espaces ruraux, accroissement de la banalisation architecturale et déconnexion des nouvelles constructions...

Avec la mise en œuvre de sa Charte 2009-2021 « Pour des paysages d'Armorique choisis », le syndicat mixte du Parc réalise et propose **des outils permettant de s'interroger sur les espaces habités de ses territoires**. La **Charte du Paysage et de l'Architecture** réalisée en 2013 offre un diagnostic global de l'évolution de ses paysages naturels, agricoles, urbains ainsi que de ses particularités architecturales, qui sont le fruit de l'action humaine et de son interaction avec son milieu. Ce diagnostic a permis l'aboutissement d'un plan d'actions dont un des enjeux principaux est l'inscription d'un bâti maîtrisé et de qualité dans le territoire du Parc.

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été mises en place dans le cadre de cette charte pour réinterroger le territoire bâti des communes du Parc : atelier d'étudiants en Architecture, concours sur le thème de la réhabilitation, temps de sensibilisation et de formations auprès des élus et des habitants, programme de recherche.

## Les objectifs de la résidence

Le syndicat mixte du Parc naturel régional d'Armorique, accompagné de la Direction régionale des affaires culturelles et la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, souhaite approfondir ces questionnements en expérimentant la création d'une **résidence d'Architecte et d'Artiste en milieu rural**. Comment l'architecture s'intègre-t-elle ou non dans l'environnement local selon les périodes d'urbanisation, les usages et les modes ? Comment les habitants perçoivent-ils leur lieu de vie ? Quelles sont les spécificités et les fonctionnalités de ces entités architecturales et spatiales (bourgs, extensions contemporaines, villages...) ?... Autant de questions que l'équipe résidente pourra faire émerger et contribuer à y répondre grâce **à une approche et une lecture sensible du territoire**.

La résidence d'Architecte et d'Artiste est un temps **de recherche et de création** sur un **territoire communal** durant lequel sera immergée une équipe pluridisciplinaire, composée à minima d'un **architecte et d'un professionnel de la création** (designer, photographe, plasticien ou autres pratiques justifiant l'association par rapport à l'objectif attendu). Elle propose aux professionnels mandatés des temps de **réflexion, d'expérimentation et de création** en dehors du cadre conventionnel de la profession. Elle implique la pleine **disponibilité de l'équipe complète durant 9 semaines, échelonnées sur l'année 2016**.

L'équipe résidente s'appliquera à la **récolte et la transmission de la connaissance à un public élargi, en coparticipation avec les habitants, le public scolaire et les acteurs locaux**, et cela à des fins **pédagogiques et culturelles sur les problématiques urbaines, rurales et architecturales relatives au territoire**. Elle associera également lors des restitutions, les institutionnels et financeurs du projet.



## Les lieux de résidence

### La commune de Dinéault

Dinéault fait partie de la Communauté de Commune du Pays de Châteaulin et du Porzay (CCPCP). La commune est située à quelques kilomètres au nord-ouest de Châteaulin dans le Finistère. Il faut croire que les dieux celtes se sont penchés sur son berceau : d'abord en lui offrant un écrin de verdure luxuriante puis en la posant au creux des méandres nonchalants de l'Aulne, dont la vallée fait défiler ses paysages somptueux. Le Ménez-Hom, cette « montagne » de 330 mètres de haut, domine la ville pour la protéger sur son versant tout en toisant du côté du soleil couchant la magnifique baie de Douarnenez. Issu de la chaîne des Montagnes Noires, un des points les plus élevés de Bretagne, il veille avec le Ménez Braz.

Ces hauts belvédères naturels encouragent à porter le regard vers l'Océan Atlantique tout proche ; une dizaine de minutes suffisent pour atteindre ces longues plages s'étalant sur leur lit de sable fin, ou encore ces criques sauvages s'accrochant aux flancs puissants des falaises de granit...

Dinéault, (en breton Dineol, des mots « din » qui veut dire « colline fortifiée » et « héol » qui veut dire « soleil »), riche de ses 4 763 ha, compte aujourd'hui une population de 1 830 habitants (38 hab/km<sup>2</sup> en 2011) et offre un vaste espace naturel.

### Le lycée agricole de l'Aulne

Au cœur du Finistère, créé en 1968, le lycée de Châteaulin est un établissement d'enseignement public du Ministère de l'Agriculture qui accueille actuellement 359 élèves et étudiants.

La formation et l'encadrement sont assurés dans des locaux rénovés par la Région Bretagne comprenant salles de cours, d'informatiques, d'un CDI, de laboratoires ainsi que d'espaces spécifiques liés aux formations professionnelles dispensées du CAP au BTS : Productions Horticoles (PH), Technicien Conseil Vente de Produits de Jardin (TCVPI), Aménagements Paysagers (TP) et la filière Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT).

L'Education Socio-Culturelle (ESC), enseignement spécifique du Ministère de l'Agriculture participe par ses missions à l'animation du Territoire à travers trois champs éducatifs : environnement social et culturel, éducation artistique et enseignement de la communication humaine.

L'établissement dispose aussi d'un amphithéâtre et d'un foyer, lieu d'animation géré par l'association des élèves. Des projets sont initiés dans le cadre de référentiels de formation, c'est dans ceux-ci que deux classes de baccalauréat professionnel s'engageront dans ce partenariat.



## Le déroulement

Cette première résidence d'Architecte sur le Parc naturel régional d'Armorique se déroulera de Mars à novembre 2016, dans la commune de Dinéault sur une période de 9 semaines répartie en 3 temps forts :

**Février 2016, 1 semaine :** L'équipe retenue sera accueillie par le Parc et ses partenaires pour une première période de découverte et de prise de connaissance du territoire et ses problématiques. Cette étape préparatoire permettra notamment aux résidents de finaliser leur projet d'immersion et de rencontrer l'ensemble des personnes ressources.

**Mars-Avril 2016, 4 semaines :** Cette étape correspond à la période d'immersion à proprement dite. L'équipe travaillera en collaboration avec les habitants et usagers, l'équipe pédagogique et les élèves du lycée agricole de l'Aulne ainsi que les partenaires locaux. Elle réalisera durant cette période un **travail de récolte, d'analyse du territoire et d'échange avec le public, en privilégiant des dispositifs de dialogues originaux.**

**Septembre-Octobre 2016, 4 semaines :** Ce temps sera dédié à la fabrique d'outils de restitution du travail réalisé durant la durée de l'immersion ou à la création sur site. Cette période de création sera en partie ou dans son ensemble réalisé en collaboration avec les élèves du lycée de l'Aulne et des habitants de la commune de résidence. Des restitutions publiques seront également prévues pendant et à l'issue de ces 4 semaines.

## Les livrables

Au cours de la résidence, **l'équipe mettra en œuvre une dynamique d'échange et de découverte par des outils de restitution de leurs travaux** : panneaux d'expositions, publications, affiches, œuvres, vidéos ou tout autre format créatif permettant la diffusion de leur expérience.

## Les partenaires

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles
- La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- La commune de Dinéault
- Le lycée agricole de l'Aulne à Châteaulin

Une convention de résidence spécifiant les engagements respectifs de l'architecte, mandataire et de l'ensemble des partenaires sera signée avant le début de la résidence.

## Le jury de sélection

L'appel à candidature sera soumis à un jury de sélection composé du Parc naturel régional d'Armorique, des partenaires cités ci-dessus et en qualité de membres experts, du CAUE et de la Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne.

## Le suivi

Les résidents seront accueillis par l'équipe du Parc et ses partenaires durant toute la durée de la résidence. Des temps d'échanges et de suivis seront organisés à chaque étape du travail lors desquels l'architecte et son binôme feront état de leurs avancées et leurs méthodologies de projet.

## Les conditions matérielles

L'équipe résidente bénéficiera :

- D'une indemnité de résidence s'élevant à 14 000 € TTC versée en trois fois, sur facture ou note d'honoraires. Elle sera versée à l'architecte, mandataire, pour l'ensemble du binôme ou de l'équipe.
- D'un budget de production pouvant s'élever jusqu'à 4 000 € TTC, alloués sur justificatifs, pour la conception et la réalisation des outils de restitutions, dans le cadre exclusif de la résidence.

Un hébergement est mis à la disposition de l'équipe résidente à titre gracieux.

Les frais de déplacement et de repas sont à la charge de l'équipe résidente. L'équipe devra être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel.



# MODALITES DE CANDIDATURE

## Les candidats

L'équipe candidate sera composée à minima d'un architecte\*, mandataire, accompagné d'un autre professionnel d'une discipline créative (artiste, designer, graphiste...). La résidence est également ouverte aux associations, collectifs ou autres groupements pluridisciplinaires incluant l'architecture comme une des disciplines centrales.

\* *Architecte en exercice, à titre libéral, salarié ou en disponibilité momentanée et jeune diplômé d'école d'architecture.*

## Le dossier de candidature

Il comprendra :

- Une lettre de motivation précisant l'intérêt pour le travail en résidence
- Une présentation du projet d'immersion envisagé et son approche méthodologique
- Un curriculum vitae du mandataire et de chaque membre de l'équipe,
- Un dossier de références présentant les projets, réalisations et/ou projets d'étude des membres de l'équipe, précisant pour chaque référence, le rôle du ou des membres de l'équipe.
- Une copie du diplôme d'architecte pour les candidats non-inscrits à l'Ordre des Architectes.
- La fiche de candidature complétée, datée et signée.

Le dossier est à envoyer :

→ par courrier postal en version papier à l'adresse suivante :

### **RESIDENCE D'ARCHITECTE 2016**

Parc naturel régional d'Armorique  
15, place aux foires - BP27  
29590 LE FAOU

→ et par voie électronique à :

**residence2016@pnr-armorique.fr**

**Pour le 10 décembre 2015 au plus tard  
Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.**

Le jury sera sensible à :

- L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques rurales et urbaines,
- Le caractère novateur du projet,
- La qualité architecturale ou artistique des références proposées,
- La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à impliquer le grand public au projet,
- La capacité à travailler en équipe de façon transversale.

## Le calendrier de sélection

- **26 octobre 2015** : lancement de l'appel à candidature
- **10 décembre 2015** : Pré-sélection des dossiers par le jury (4 maximum)
- **17 décembre 2015** : Entretiens des candidats présélectionnés par les membres du jury
- **janvier 2016** : Annonce des résultats par courrier

## Sites web consultables

- La charte du Parc : <http://www.pnr-armorique.fr/Comprendre/La-charte-et-les-missions-du-Parc>
- La charte du Paysage et de l'Architecture : <http://www.pnr-armorique.fr/Agir/Amenager-le-territoire/La-charte-du-paysage-et-de-l-architecture>
- Le guide Habiter : [www.pnr-armorique.fr/content/.../GUIDE%20ARCHI%20PNRA\\_bd.pdf](http://www.pnr-armorique.fr/content/.../GUIDE%20ARCHI%20PNRA_bd.pdf)
- Site de la commune : [www.dineault.fr/](http://www.dineault.fr/)
- Lycée de l'Aulne : <http://www.cmk29.educagri.fr/le-lycee-de-laulne.html>

**Pour toute information, contactez le Parc d'Armorique :**

Téléphone : 02 98 81 90 08 - Fax : 02 98 81 90 09

Adresse mail : [residence2016@pnr-armorique.fr](mailto:residence2016@pnr-armorique.fr)

# FICHE DE CANDIDATURE

## Résidence d'architecte et d'artiste 2016

### Présentation de l'architecte - ou diplômé en architecture - mandataire

Nom / Prénom: .....

Adresse complète: .....

.....

Tél: ..... Fax: .....

E-mail: .....

Site internet: .....

Date d'obtention du diplôme d'architecte: .....

Ecole d'architecture: .....

Je, soussigné(e).....(*nom, prénom du mandataire*),  
architecte ou diplômé(e) en architecture\*, m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en  
cas de sélection par le jury.

Fait à ....., le.....  
(*signature*)

\* Rayez la mention inutile

### Accompagné de

Nom: ..... Prénom: .....

Profession: .....

Adresse complète: .....

.....

Tél: ..... Fax: .....

E-mail: .....

Site internet: .....

# Contact

## ■ PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE

15 place aux foires - BP 27

29590 LE FAOU

Tél. : 02 98 81 90 08

[contact@pnr-armorique.fr](mailto:contact@pnr-armorique.fr)

[www.pnr-armorique.fr](http://www.pnr-armorique.fr)

